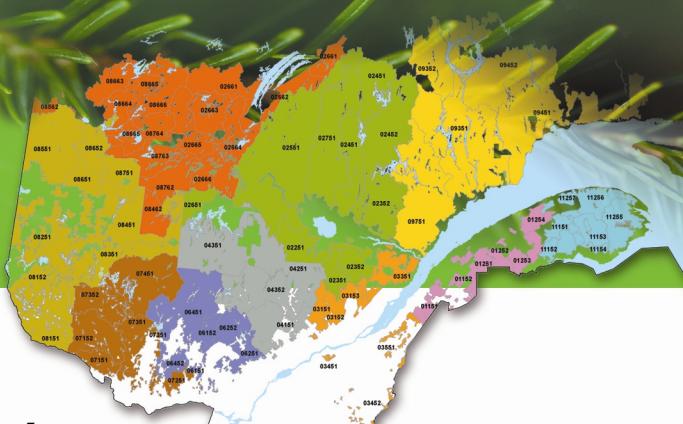


RECOMMANDATION DU FORESTIER EN CHEF



RÉSULTATS – DISPONIBILITÉ TEMPORAIRE



MISE EN SITUATION

La présente fiche vise à expliquer le concept de disponibilité temporaire par rapport à la possibilité forestière à rendement soutenu.



POSSIBILITÉ FORESTIÈRE VERSUS DISPONIBILITÉ TEMPORAIRE

La possibilité forestière totale (toutes essences) d'une UAF donnée provient de la somme des volumes de bois récoltable de manière soutenue sur un horizon de 150 ans, dans tous les groupes de calcul (regroupement de peuplements forestiers simulaires) qui la composent.

Dans un groupe de calcul spécifique, la possibilité forestière est déterminée par l'essence (ou le groupe d'essences) dite principale, soit celle qui est dominante actuellement sur le site ou celle que l'on désire produire prioritairement dans ce type de forêt. À titre d'exemple, dans un groupe de calcul résineux composé de pessières et de sapinières, les essences principales seront les essences résineuses sapin, épinettes, pin gris et mélèze (SEPM).

Mais nos forêts sont rarement composées d'une seule essence. À titre d'exemple, un groupe de calcul résineux sera composé principalement des essences résineuses mais également d'essences dites secondaires comme le bouleau blanc et le peuplier. La simulation de la stratégie d'aménagement prévue pour un groupe de calcul donné fera en sorte que la récolte de l'essence principale sera soutenue sur tout l'horizon de simulation. (voir histogramme de la fiche thématique sur la «Possibilité forestière»). Mais cette récolte soutenue des essences principales se traduira par une récolte parfois variable (d'une période à l'autre) des essences secondaires, selon la composition des peuplements forestiers récoltés à chaque période.

Pour déterminer la possibilité forestière d'une essence donnée, les volumes de cette essence en provenance de tous les groupes de calcul sont cumulés, que cette essence soit principale ou secondaire dans les groupes de calcul de l'UAF. La possibilité forestière pour une essence donnée sera alors déterminée par le volume de récolte probable le plus bas rencontré sur tout l'horizon de simulation.

La disponibilité temporaire d'une essence (ou d'un groupe d'essences) correspond à la différence entre le volume de récolte probable à court terme (une ou quelques périodes de simulation) et le volume de possibilité forestière déterminé pour cette essence. Ce volume additionnel est estimé disponible à court terme mais ne sera plus disponible plus tard sur l'horizon de simulation. La disponibilité est donc une évaluation des volumes additionnels à la possibilité forestière qui pourraient être récoltés au cours d'une période minimale de 5 ans, sans affecter la possibilité forestière.



PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Les calculs de possibilité forestière sont réalisés à l'aide d'un logiciel de simulation (Sylva II pour le présent calcul) à partir des données d'inventaire forestier disponibles. Les simulations requièrent également d'élaborer une stratégie d'aménagement, soit de définir des groupes de calcul, des traitements sylvicoles à réaliser, des critères d'admissibilité et des priorités de récolte des peuplements forestiers.



RECOMMANDATION(S) DU FORESTIER EN CHEF

Le Forestier en chef recommande donc au Ministre des Ressources naturelles et de la Faune d'utiliser les données de récolte probable par période quinquennale générées par Sylva II avec prudence. Il recommande d'évaluer la disponibilité temporaire à partir d'une valeur moyenne basée sur plusieurs périodes quinquennales consécutives.

